

Injustices épistémiques : comment les comprendre, comment les réduire ?

Colloque intercongrès du Groupe de travail 21 – Diversité des savoirs
de l' AISLF

En partenariat avec l'Institut TRANSITIONS (Université de Namur)

<https://gt21-savoirs.sciencesconf.org/>

Les 7 et 8 février 2019

à Namur (Belgique)



Présentation du GT21

Le groupe de travail 21 de l' AISLF, intitulé *Diversité des savoirs*, vise à examiner différents phénomènes sociaux, qu' il s' agisse de participation citoyenne, de transition (agro)écologique, de transformation des systèmes de santé ou encore de développement de politiques publiques, sous l' angle de la diversité des savoirs mobilisés, reconnus et produits par les groupes en présence. Une attention particulière est portée aux processus de légitimation des savoirs, à la construction des expertises et des hiérarchies entre les savoirs, ainsi qu' à des pratiques, par exemple de recherche participative, qui revendiquent des rapports plus égalitaires entre les différents savoirs et les personnes/groupes qui les détiennent.

Un colloque en dialogue avec la société civile

La thématique du GT21 *Diversité des savoirs* invite à sortir des sentiers battus et à proposer un colloque scientifique dont le format permette la rencontre et l' expression d' une diversité de savoirs (universitaires, professionnels, expérientiels, locaux, traditionnels, etc.¹). Elle invite également à faire la part belle aux espaces collectifs de discussion comme en témoigne le souci du comité organisateur de favoriser des échanges en sous-groupe et des discussions en plénière en plus des présentations en ateliers dans un format plus traditionnel.

¹ Ces catégories ne sont pas exclusives. Ces termes sont proposés ici de manière préliminaire et seront questionnés au fil des échanges.

Argumentaire du colloque

Lorsque les témoignages de femmes victimes d'agressions sexuelles sont d'emblée mis en doute par les personnes qui reçoivent leurs plaintes, qu'un médecin s'adresse à un proche plutôt qu'à la personne âgée qu'il croit atteinte d'Alzheimer, ou encore lorsqu'un passant n'accorde aucune crédibilité aux propos d'une personne qui « a l'air d'un SDF » alors qu'il en donnerait à une autre personne, il s'agit d'une forme particulière de discrimination, qui a trait au déficit de reconnaissance d'une capacité de penser, nommer et connaître le monde. Dans chacun de ces cas, en vertu de leur appartenance ou assignation à un groupe social donné et souvent stigmatisé, la parole et les savoirs de ces personnes ne sont pas pris au sérieux, ce qui peut se traduire par leur incapacité à participer aux interactions sociales et à faire valoir leurs intérêts.

Poursuivons avec d'autres exemples. Quand des personnes sont convoquées dans un processus participatif pour prendre part aux débats en matière d'aménagement du territoire, mais que leurs propos sont finalement mis de côté parce qu'ils sont jugés trop « émotifs » au profit de l'avis d'experts présentés comme « posés » et plus « rationnels »... Lorsque des savoirs agricoles locaux respectueux des écosystèmes dans lesquels ils ont été développés sont jugés « archaïques » par des organisations internationales qui adhèrent à un cadre productiviste de développement promu par le Nord global... On retrouve à l'œuvre, là encore, des mécanismes de disqualification de certains savoirs et des groupes qui les détiennent au profit d'autres types de connaissances².

Ces mécanismes sont plus ou moins explicites et ne sont pas toujours consciemment mis en œuvre. Des personnes peuvent, en raison des préjugés ambiants véhiculés par certains médias, être amenées à entretenir une défiance particulière vis-à-vis des réfugiés ou des personnes diagnostiquées avec un problème de santé mentale. Dans certains cas, des savoirs sont ignorés ou mis de côté par manque de temps ou parce que les personnes n'ont pas les outils adéquats pour les faire émerger et les prendre en compte. Dans d'autres cas encore, les savoirs de certains groupes n'arrivent tout simplement pas à se frayer un chemin dans le débat public, car ils ne cadrent pas avec les paradigmes dominants – colonialistes, productivistes, médicaux, positivistes, quantitativistes, sexistes, sécuritaires, etc. – qui servent à appréhender le monde.

Nous retenons l'appellation générale d'« injustices épistémiques » pour désigner ces différents cas de figure où se joue la capacité de certaines personnes à témoigner de leur vécu, à dénoncer, parfois, ce qu'elles vivent et, plus simplement, à faire valoir leur statut de personnes fiables et compétentes en matière de production et de transmission des connaissances.

Ces considérations nous renvoient à l'objectif général de ce colloque intercongrès du GT21 de l'AISLF : discuter en profondeur du concept d'injustice épistémique, des réalités qu'il recouvre pour les personnes qui les subissent ou qui en bénéficient, ainsi que des stratégies utilisées par différentes personnes et groupes sociaux pour les accroître, les maintenir ou les réduire.

² Les termes savoirs et connaissances sont, de manière provisoire, ici tenus pour synonymes.

Puisqu'il s'agit d'une thématique transversale, ces enjeux pourront être abordés à partir de champs de recherche et de pratique variés : éducation, altermondialisme, santé et services sociaux, politiques publiques, vieillissement, transition (agro)écologique, etc.

Les communications de personnes extérieures aux milieux universitaires ou les incluant activement dans la présentation sont particulièrement bienvenues.

Les axes de discussion

Les communications et les échanges durant les deux journées du colloque seront déclinés selon les quatre axes suivants :

Axe 1 – Définir les injustices épistémiques

Cet axe vise à présenter la manière dont les injustices épistémiques sont vécues et définies par les différents groupes qui les subissent et qui en bénéficient (Fricker, 2007; Medina, 2013; Godrie et Dos Santos, 2017). Les présentations peuvent porter sur les mécanismes/stratégies mis en œuvre par les différents groupes pour maintenir une position dominante en tant que producteurs de connaissances, notamment *via* la mise à la marge de certains savoirs, la mise en doute/disqualification de leurs témoignages (Dotson, 2011; Berenstain, 2016 ; Kidd, Medina et Pohlhaus, 2017), voire leur éradication pure et simple dans le cas de l'épistémicide décrit par Santos (2005) en contexte colonial. Les traditions intellectuelles post-coloniales et féministes ont particulièrement décrit les mécanismes contribuant à l'intériorisation de la part de certains groupes d'un sentiment d'infériorité vis-à-vis de leurs savoirs. Il est également possible de mobiliser d'autres réflexions, comme celle initiée par Bourdieu et Passeron dans l'étude de la naturalisation des hiérarchies entre les savoirs par le biais des institutions scolaires (Bourdieu et Passeron, 1964 ; Nordmann, 2007). Enfin, l'analyse des injustices épistémiques peut également être articulée avec d'autres rapports sociaux inégalitaires et processus d'exclusion (racisme, classisme, sexisme, âgisme, etc.).

Ces réflexions sont indissociables d'une réflexion sur la nature des savoirs mobilisés par les personnes et reconnus ou non dans les interactions sociales. Par exemple, en quoi consistent les savoirs expérientiels mobilisés par les personnes qui vivent les injustices épistémiques (Baillergeau et Duyvendak, 2016) ? Comment nommer et traiter ce qui ne relève pas d'emblée de la catégorie de « savoirs », mais bien d'autres registres comme les propos sexistes ou racistes, ou encore les rumeurs (Aldrin, 2003) et les *fake news* (Tandoc, Lim et Ling, 2018) ? De ce point de vue, mettre en perspective la notion de « savoir » avec d'autres, comme celles de croyance-foi ou encore celles d'arts de faire-bricolage, ouvre une avenue pour examiner la pertinence du concept d'injustice épistémique.

Axe 2 – Participation citoyenne et injustices épistémiques

Les présentations de cet axe exploreront les liens entre processus participatifs et injustices épistémiques. Les présentations pourront examiner le rôle de ces processus dans le maintien ou la réduction des inégalités entre les différents groupes et les savoirs qu'ils détiennent : ces processus ont-ils produit une plus grande reconnaissance des différents

savoirs et avec quels effets du point de vue de la compréhension et de l'action sur un phénomène social donné ? Quelles sont les forces, mais aussi les limites, voire les impasses de ces processus relativement à la prise en compte des différents savoirs ?

Il s'agit ici d'aller au-delà de la présentation des facteurs bien connus qui limitent ou facilitent la présence des personnes dans des processus participatifs (temps, formation, rémunération des participant.e.s, etc.), mais bien de considérer la participation sociale sous l'angle des savoirs reconnus, ignorés et mis à l'écart, et de ceux qui sont détenus et valorisés par les personnes/groupes qui contrôlent ou monopolisent les processus participatifs. Par exemple, la survalorisation de savoirs de nature quantitative et/ou probabiliste dans certains domaines peut conduire à marginaliser des savoirs qualitatifs issus de mouvements sociaux, de praticien.ne.s ou encore de chercheur.e.s (Glasby et Beresford, 2006).

À cet égard, il peut s'avérer judicieux de mobiliser la réflexion sur la production de l'ignorance³ initiée par Proctor et Schiebinger (2008), et poursuivie notamment par les courants féministes et les *critical race studies* (Sullivan et Tuana, 2007). Ces travaux partagent en commun l'idée selon laquelle, l'« ignorance, comme le savoir, est située » (Tuana, 2006 : 3), c'est-à-dire construite et reproduite par les dynamiques entre groupes sociaux. La production de l'ignorance revêt donc une dimension politique et scientifique d'intérêt dans le cadre de ce colloque.

Axe 3 – Recherches participatives et injustices épistémiques

Des projets de recherche ont pour finalité de réduire les injustices épistémiques vécues par certains groupes stigmatisés. Parmi ces projets, certains incluent des personnes extérieures au milieu universitaire dans toutes ou une partie seulement des étapes du processus de recherche, de la formulation de l'enjeu à la diffusion des connaissances. Ce type de recherche souhaite remettre en question la monopolisation, par les chercheurs de carrière, des processus de recherche et critique les cadres normatifs euro et américano-centristes de la science au profit d'épistémologies pluralistes et non hiérarchisantes (Tuhiwai Smith, 1999; Reason et Bradbury, 2001; Tandon, 2002; Connell, 2007; Gélinau, Dufour et Bélisle, 2015).

Les communications prendront pour objet succès, tensions et impasses de ces pratiques participatives de recherche du point de vue des injustices épistémiques : offrent-elles un espace de reproduction des rapports hiérarchiques entre les savoirs, par exemple, par le biais de la reconduction de la division des tâches en matière d'écriture, d'analyse et de diffusion des connaissances ? Ont-elles pour effet de neutraliser et dépolitiser les savoirs qu'elles incorporent, notamment via l'institutionnalisation des pratiques participatives de recherche à l'université (Hall et Tandon, 2017) ? Dans quelle mesure constituent-elles des laboratoires permettant une production des connaissances dans des rapports plus égalitaires ?

³ Parfois appelée agnotologie. Pour le dire simplement, il s'agit de comprendre comment et pourquoi nous ignorons certaines choses.

Des groupes de citoyens ou des associations, critiques des pratiques universitaires de recherche, choisissent de développer des projets de recherche sur leur propre base, sans collaboration avec des chercheurs de carrière (Rose, 2017 ; Godrie, 2017). Les communications pourront également faire état des défis liés à ces différentes manières de produire des connaissances qui questionnent centralement les normes du vrai et le statut des savoirs scientifiques.

Axe 4 – Résistance et justice épistémique

Si les injustices épistémiques sont productrices de perte de pouvoir, elles sont aussi productrices de résistance épistémique. Il n’y a jamais d’hégémonie totale, mais bien des contre-pouvoirs et des pratiques qui contribuent à dégager la production des connaissances de rapports qui perpétuent l’oppression épistémique de certains groupes (Alcoff, 2008 ; Medina, 2013; Santos, 2014).

En réaction à la tendance des hommes à accorder plus de crédit à la parole d’autres hommes (Solnit, 2014), des femmes peuvent développer des stratégies qualifiées « d’amplification » qui visent à reprendre et renforcer mutuellement leurs propos. Cet exemple soulève néanmoins les limites des actions entreprises isolément afin de transformer des inégalités qui sont le produit de rapports sociaux. D’autres exemples semblent porteurs de changements structurels. Les projets de production et de diffusion des connaissances en libre accès en fournissent une bonne illustration : publier en libre accès favoriserait un accès plus égalitaire aux connaissances et contribuerait à faire advenir une plus grande justice épistémique globale (Visvanathan, 2016 ; Piron *et al.*, 2016).

Les résistances épistémiques se situent également du côté des personnes qui refusent de céder leurs privilèges ou qui s’aveuglent elles-mêmes, consciemment ou non, sur les privilèges dont elles disposent et sur la responsabilité qu’elles détiennent dans la perpétuation des injustices épistémiques (Mills, 1997 ; Sullivan et Tuana, 2007). Les communications pourront insister sur l’une ou l’autre de ces dimensions, contribuant ainsi à éclairer les situations et pratiques productrices d’une plus grande justice épistémique.

Bibliographie

Alcoff, L. M. (2008). « How is Epistemology Political ? », in Bailey, A. et C. Cuomo (dir.), *The Feminist Philosophy Reader*, New York, McGraw-Hill, p. 705-718.

Aldrin, P. (2003). « Penser la rumeur Une question discutée des sciences sociales », . *Genèses*, n°50 (1), p. 126-141.

Baillergeau, E. et J. W. Duyvendak (2016). « Experiential knowledge as a resource for coping with uncertainty: evidence and examples from the Netherlands », *Health, Risk & Society*, 18 (7-8), p. 407-426.

Berenstain, N. (2016). « Epistemic Exploitation », *Ergo*, 22 (3), p. 569-590.

Bourdieu, P. et J-C. Passeron (1964). *Les héritiers. Les étudiants et la culture*, Paris : Éditions de Minuit.

Connell, R. (2007). *Southern theory: The Global Dynamics of Knowledge in Social Science*, Cambridge : Polity Press.

Dotson, K. (2011), « Tracking Epistemic Violence, Tracking Practices of Silencing », *Hypatia*, 26 (2), p. 236–257.

Hall, B. L. et R. Tandon (2017). « Participatory research: Where have we been, where are we going? - A dialogue », *Research for All*, 1 (2), p. 365-374.

Fricker, M. (2007). *Epistemic injustice: Power and the ethics of knowing*. Oxford: Oxford University Press.

Gélineau, L., Dufour, É. et M. Bélisle (2015). « Quand recherche-action participative et pratiques AVEC se conjuguent : enjeux de définition et d'équilibre des savoirs », *Recherches Qualitatives*, Hors Série (13), p. 35-54.

Glasby J. et P. Beresford (2006). « Who knows best ? Evidence-based practice and the service user contribution », *Critical Social Policy*, 26 (1), p. 268-284.

Godrie, B. (2017) « Rapports sociaux égalitaires et production des savoirs scientifiques. Les recherches participatives en santé mentale », *Vie Sociale*, 20 (4), p. 99-116.

Godrie, B. et M. Dos Santos (2017). « Inégalités sociales, production des savoirs et de l'ignorance », *Sociologie et sociétés*, XLIX (1), p. 7-31.

Kidd I. J., Medina, J. et G. Pohlhaus (2017) (Eds.) *The Routledge Handbook of Epistemic Injustice-Routledge*, New York : Routledge.

Medina, J. (2013). *The Epistemology of Resistance: Gender and Racial Oppression, Epistemic Injustice, and Resistant Imaginations*, New York: Oxford University Press.

Mills, C. (1997), *The Racial Contract*, Ithaca, Cornell University Press.

Nordmann, C. (2007). *La Fabrique de l'impuissance 2. L'École, entre domination et émancipation*, Paris : Éditions Amsterdam.

Piron, F. et al. (2016). « Une autre science est possible. Récit d'une utopie concrète, le projet SOHA », *Possibles*, 40 (2).

Proctor, R. et L. Schiebinger (dir.) (2008), *Agnotology : The Making and Unmaking of Ignorance*, Standford (Calif.), Stanford University Press.

Santos, B. de Sousa (2005) « General Introduction », in Santos B. de Sousa (ed.) *Democratizing Democracy: Beyond the Liberal Democratic Canon*, Vol. I of *Reinventing Social Emancipation. Toward New Manifestos*, London: Verso, p. xvii-xxxiii.

Santos, B. de Sousa (2007), « Beyond Abyssal Thinking : From Global Lines to Ecologies of Knowledges », *Review*, 30 (1), p. 45-89.

Santos, B. de Sousa (2014). *Epistemologies of the South: Justice Against Epistemicide*, Taylor and Francis.

Solnit, R. (2014). *Men Explain Things to Me*, Chicago : Haymarket Books, p. 1-15.

Tandon, R. (2002). « Knowledge as Power », In Tandon, R. (Eds.). *Participatory Research : Revisiting the Roots*, New Delhi : Mosaic Books, p. 40-53.

Tuana, N. (2006), « The Speculum of Ignorance : The Women's Health Movement and Epistemologies of Ignorance », *Hypatia*, 21 (3), p. 1-19.

Reason P. et H. Bradbury (2001). *Handbook of Action Research: Participative Inquiry and Practice*, SAGE Publications.

Rose, D. (2017) « Service user/survivor-led research in mental health: epistemological possibilities », *Disability & Society*, 32 (6), p. 773-789.

Sullivan, S. et N. Tuana (dir.) (2007), *Race and Epistemologies of Ignorance*, Albany, State University of New York Press.

Tandoc, E. C., Lim, Z. W et R. Ling (2018). « Defining “Fake News”. A typology of scholarly definitions », *Digital Journalism*, 6 (2), p 137-153.

Tuhiwai Smith, L. (1999). *Decolonizing Methodologies: Research and Indigenous Peoples*, London : Zed Books.

Visvanathan, S. (2016). La quête de justice cognitive. *In Justice cognitive, libre accès et savoirs locaux. Pour une science ouverte juste, au service du développement local durable*. Québec : Éditions science et bien commun. Consulté à l'adresse <https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/justicecognitive1/chapter/en-quete-de-justice-cognitive/>.

Proposer une communication - date limite : 15 octobre 2018

Dépôt en ligne : <https://gt21-savoirs.sciencesconf.org/>

Deux types de soumission sont possibles :

1) Communication individuelle ou collective (20 minutes + discussion)

Communications de chercheur.s.es, seul.e.s ou avec des co-chercheurs.es extérieur.e.s au milieu universitaire.

Les personnes extérieures au milieu universitaire peuvent également proposer des communications analysant une expérience ou des pratiques spécifiques, individuelles ou collectives, sous l'angle des injustices épistémiques.

Informations à transmettre aux organisateurs : identification du/des présentateurs-trices (noms, prénoms, titres ou occupations, courriels), résumé de la communication, en lien avec la thématique des injustices épistémiques (300 mots maximum hors références).

2) Atelier (1h30 discussion comprise)

Format libre (projection d'un documentaire, performance artistique, panel, etc.), tout en tenant compte des éléments suivants : trois à cinq intervenant.e.s, avec des horizons et savoirs diversifiés dans le cas d'un panel, et un temps d'échange minimum de 30 minutes avec la salle.

Informations à transmettre : identification des présentateurs-trices (noms, prénoms, titres ou occupations, courriels), résumé de l'atelier (500 mots max), description du fonctionnement de l'atelier (150 mots max, comprenant l'approche pédagogique, la proportion accordée aux interventions et aux échanges avec les participants), médium (présentations orales ou PPT, projection, jeu théâtral, etc.) et besoins particuliers (le cas échéant).

Dates, lieu, modalités d'inscription

Le colloque se déroulera sur le campus de l'Université de Namur (Belgique) les 7 et 8 février 2019.

L'inscription au colloque est gratuite grâce au soutien financier de l'Institut TRANSITIONS de l'Université de Namur. Les repas du midi des deux journées sont également offerts aux participants dans la limite de 80 à 100 participants.

Les déplacements et l'hébergement sont à la charge des participant.e.s. Une liste d'hébergements pourra vous être communiquée, selon vos besoins, après l'acceptation des communications.

Nous encourageons les participant.e.s à participer aux deux journées du colloque afin d'approfondir collectivement la réflexion sur les injustices épistémiques et de favoriser leur implication, à terme, dans d'autres activités du GT21.

Une attestation de présence pourra vous être délivrée sur demande.

Bourses de mobilité

Il est possible de solliciter l'une des 10 bourses de mobilité d'un montant de 450€ pour favoriser la participation au colloque. Ces bourses sont à destination de chercheurs.se.s, étudiant.e.s, praticien.ne.s et citoyen.ne.s qui interviennent durant le colloque. Elles seront attribuées par le comité scientifique selon les critères suivants : éloignement géographique, absence de financement complémentaire, la pertinence de la communication par rapport au thème du colloque et engagement à être présent.e durant les deux journées du colloque. Une attention sera portée à l'équilibre hommes-femmes, à la diversité des territoires géographiques représentées ainsi qu'aux différents types d'acteurs.

Lors de votre soumission, signalez votre intérêt à candidater pour une bourse de mobilité par courriel à l'adresse suivante : gt21.aislf@gmail.com, vous recevrez des informations sur le document à produire.

Calendrier

15 octobre 2018 : date limite de soumission des propositions en ligne

Novembre 2018 : Envoi des notifications aux participant.e.s

Décembre 2018 : Parution du programme du colloque

7 et 8 février 2019 : colloque du GT21

Comité organisateur

Pour le GT21 : Evelyne Baillergeau (Université d'Amsterdam), Marie Dos Santos (Cermes 3) et Baptiste Godrie (CREMIS, Université de Montréal).

Pour l'institut TRANSITIONS de l'Université de Namur : Nathalie Burnay, Simon Lemaire et Natalie Rigaux.

Comité scientifique international

En plus des membres du comité organisateur :

Abdoulaye Anne (Fondements et pratiques en éducation, université Laval)

Sylvia Bissonnette (Groupe de recherche et de formation sur la pauvreté au Québec)

Dominique Calonne (Collectif des SDF de Lille)

Marion Carrel (Centre d'étude des mouvements sociaux - CEMS, Université de Lille)

Agnès d'Arripe (HADéPaS, Université Catholique de Lille)

Ariane Dierickx (L'îlot, Bruxelles)

Sébastien Dujardin (Institut Transitions, Université de Namur)

Paula Duran Monfort (École de travail social, Université de Barcelone)

Abraham Franssen (Centre d'études sociologiques, Université Saint-Louis, Bruxelles)

Manuel Gonçalves (SSM Le Méridien, Bruxelles)

Pascale Jamouille (METIS, Université de Mons)

David Laumet (Totem, Grenoble)

Céline Letailleur (ENUSP, France)

Claude Martin (EHESP, Rennes)

Sandrine Musso (Centre Norbert Élias, Aix-Marseille Université)

Jean-Nicolas Ouellet (CAMÉÉ, Montréal)

Anne Petiau (CERA, Paris)

Amélie Pierre (Institut Transitions, Université de Namur)

Florence Piron (information et communication, Université Laval)